



Bulletin de la Commission des Associations

DECEMBRE 2008

■ Actions collectives pour prétendre au mieux-être !

Nous y parviendrons !

En dépit de toutes ces actions humanitaires caritatives, les associations se heurtent à une réalité matérielle, matérialiste et financière. Parmi les difficultés rencontrées, elles ne peuvent pas encore mettre en œuvre les mesures nécessaires qui donneraient amplement la reconnaissance des actions menées et des demandes légitimes de certaines associations.

Les enjeux ne sont pas uniquement financiers, mais d'approuver une solidarité dans des demandes de considérations avec les députés et le gouvernement.

Nos priorités et les moyens de la France en Action

Nous suivons notre négociation qui a paru dans le dernier numéro de la commission traitant : des agro-carburants. Or, là aussi, nous pouvons montrer notre collaboration à l'approbation des constatations et des moyens qui doivent être pris en considération parmi les enjeux actuels de notre planète !

Nous soutenons et nous coopérons avec les associations

Nous suivons les Associations sur le terrain.

Nous reconnaissons leurs demandes et nous consolidons l'appui nécessaire pour renforcer les mesures que nous pensons prioritaires.

Nous instaurons des dialogues prolongés avec le privé (entreprises, collectifs) et intervenons auprès de nos dirigeants.

Dans ce numéro, nous avons choisi quelques informations et éléments positifs des directives de préventions associatives qui ont abouti à des actions de participation pour des systèmes écologiques dans nos régions : suivi d'une présentation sénior FEA, d'un regard porté sur la législation pour la protection des animaux et d'une info sur les Mères-Veillent en Action.

■ Certaines Associations œuvrent en « conscience » !

Exemplarité / engagement de citoyenneté et autre

Hommage à Sœur Emmanuelle et à l'abbé Pierre.

« *Aidons les enfants pour en faire des hommes debout* ».

Certaines grandes associations et ONG ont à leur tête un(e) président(e). Certaines ont la chance d'être connues médiatiquement et, de ce fait, elles ont un impact très grand sur le public.

Démocratiquement, à travers le travail de ces associations, des hommes et des femmes font l'opinion publique. Les associations nous apportent « cette conscience collective de soutien pour maintenir la solidarité » au quotidien. C'est tout ce travail fourni que nous constatons.

Pour l'association EMMAÜS et pour la Fondation Abbé Pierre, avoir un toit est un besoin vital, au même titre que la nourriture, la santé et l'emploi. Elles se sont donc fixées pour objectif d'agir « pour que les plus défavorisés trouvent à se loger dignement et durablement, quels que soient le montant de leurs ressources et leur situation sociale ».

Nouvelle campagne sur internet : www.fondation-abbe-pierre.fr

■ Du militantisme Associatif au militantisme Politique

Mr Barack OBAMA : Il fût acharné durant de longues années pour redonner vie aux valeurs fondamentales, réussissant à parcourir les quartiers difficiles de la ville de Chicago. Il travaillait pour une association non gouvernementale pour aider un quartier touché de plein fouet par le chômage, suite à la fermeture d'une aciérie.

L'association, nommée « Developing Communities Project », s'est fixée l'objectif d'aider les noirs affectés par le chômage, en faisant pression sur les politiques afin d'obtenir des fonds. Ceci a servi à la construction d'écoles et de logements sociaux.

■ **Gigantesque défi :**

■ D'ici à 2010, 150 millions d'humains devront fuir les régions où ils vivent.

Le statut de « réfugié environnemental » est en passe d'être créé par les Nations-Unies.

Et pour nous, vous y pensez ?

► Exilé écologique

→ **Ce que prône le mouvement de la France en Action :**

La France en Action pose la question du statut d'exilé écologique qui n'a pas été étudiée par le gouvernement.

Bientôt nous devons apporter des réponses à ces nouvelles formes d'exil.

- Organisation de structures d'urgences,
- Renforcement des liens sociaux,
- Protection des individus en détresse : trouvons et construisons les outils nécessaires pour assurer une aide aux personnes en quête de «refuge écologique».

► Pour le législatif et l'exécutif, tout dépend aussi du droit français qui n'a pas encore véritablement envisagé ce problème. Préparons-nous à nous mobiliser pour créer un instrument juridique international, européen, national ou régional. Prenons des décisions collectives : à nous de prendre en considération notre actualité planétaire. Certains seront forcés de quitter leurs habitations, leurs régions ou leurs pays en raison d'une cause écologique : inondations, sécheresse, cyclones, etc....

Source : C'est le constat établi par une étude de l'Institut pour la sécurité environnementale et humaine (ISEH) de l'université des Nations unies (UNU, Bonn) rendue publique.

► **Actuellement en France, il y a des intempéries !**

De nombreuses structures d'aide passent par les municipalités : les pompiers, les associations et leurs bénévoles sur le terrain doivent être relayés dans la continuité de leur permanence aux dispositions des mairies. Tous ceux qui subissent ces graves phénomènes climatiques n'ont d'autre choix que de réagir dans le besoin. Mais leurs moyens d'action et budgétaire sont parfois limités.

► **Aides aux sinistrés du Nord : bilan septembre 2008 :**

Les dons privés, que l'association des maires du Nord a engrangés suite à la tornade, après son appel à la solidarité, a donné lieu à une première distribution aux villes d'Hautmont, de Neuf-Mesnil et de Boussières-sur-Sambre. La seconde sera versée aux sinistrés. La répartition des fonds a été validée par le sous-préfet et le président de l'association.

► **Une mobilisation beaucoup plus grande** doit faire appel à des structures mises en place par de nouvelles mesures. Nous devons constamment interagir avec l'état général de notre écosystème. Faisons en sorte que soient instaurées des lois pour les sinistrés en rapport avec l'actualité climatologique. De plus en plus de catastrophes climatiques se répètent en France. Mieux vaut se préparer par avance pour agir dans des périodes de crise avec un maximum d'efficacité.

■ Enfin, nous suivons le Grenelle de l'environnement et ses projets de loi !

La négociation à l'engagement de l'État, tout en déplorant « des divergences fortes dans certains domaines : OGM, incinération, agriculture et nucléaire ».

Mr Jean Marc Governatori : « L'existence du Grenelle de l'environnement et le vote pour le Grenelle 1 sont des victoires de la conscience. Je suis favorable à tout ce qui est proposé mais le problème c'est que construire un Vivant sain c'est comme construire une maison. Il faut plusieurs ingrédients : une économie respectueuse, une écologie active, une santé axée prévention, une nouvelle éducation pour la jeunesse et une démocratie digne de ce nom.

Ce Grenelle agit en partie sur l'axe « écologie active ». Largement insuffisant. Ma bombe écologique de VCP est éclairante ».

www.lafranceenaction.com/documentation/documentation.htm#ecologie

Livre : « Vivre, c'est Possible » de Jean Marc Governatori.
Édition : Le Courrier du Livre.

LE GRENELLE « PEACE » FOR EVER ▼ Pour tous ceux et celles qui œuvrent en conscience !

■ Les Associations de la protection des animaux

Les actions des associations agissent pour protéger les animaux. Prenons connaissances de notre législation actuelle et définissons ensemble les directives futures pour faire respecter leur vie.

Dossier : Pêche destructrice, surpêche, pollutions en tout genre : les Océans sont aujourd'hui dans une crise abyssale. Pour en sortir, certaines associations s'opposent aux pratiques de pêches destructrices et demandent la création, à l'échelle mondiale, de réserves marines couvrant 40% des océans.

→ ***Prenez connaissance des associations en lien sur notre site.***

► **Déclaration Universelle des Droits de l'Animal**

La Déclaration Universelle des Droits de l'Animal a été proclamée solennellement à Paris, le 15 Octobre 1978, à la Maison de l'Unesco. Son texte, révisé par la Ligue Internationale des Droits de l'Animal en 1989, a été rendu public en 1990.

En Action : Soyons les prises de conscience sociétale, à la nécessité d'agir pour les espèces vivantes en danger, de ceux qui ne le sont pas !

► TEXTES LEGISLATIFS :

Pour l'Europe :

Le Protocole additionnel sur le bien-être des animaux du Traité d'Amsterdam stipule : « Les parties contractantes, désirant l'amélioration de la protection et le respect du bien-être des animaux, en tant que créatures douées de sensibilité, sont convenues des dispositions suivantes : dans l'élaboration et l'application de la législation communautaire dans les domaines, agricole, des transports, du marché intérieur et de la recherche, la communauté et les états membres tiendront pleinement compte des exigences en matière de bien-être des animaux ».

► Pour une amélioration de la condition animale

Convention européenne :

GRUPE DE TRAVAIL DE LA CONVENTION EUROPEENNE :

Charte européenne des Droits fondamentaux :

Élaborée par une convention, la Charte européenne des droits fondamentaux a été adoptée le 18 décembre 2000. Elle fixe les valeurs morales et éthiques communes à l'ensemble des États de l'Union.

Convention européenne sur la protection des animaux en transport international,

Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie,

Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe,

Convention européenne sur la protection des animaux vertébrés utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques,

Amendement à la convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages.

DIRECTIVES EUROPEENNES :

Directives 79/408 oiseaux sauvages

Directives 43 / 92/CEE/ Habitat Faune Flore...

■ Notre projet de révision : que sont les normes aujourd'hui ?

Une mission d'information devrait être tenue et destinée à mieux organiser les relations d'approbations des secteurs associatifs de protection des animaux. Leurs rapports doivent être engagés et examinés avec des groupes de travail d'experts (gouvernementaux, représentants de chefs d'État, représentants des parlements nationaux et de la Commission européenne).

Nous soutenons ce projet parce qu'encore aujourd'hui nous devons ouvrir un champ de mesures de protections plus vastes. Les faire prendre en considération par des experts des états membres des communautés européennes.

Il faut observer les dispositions en cours des conventions et approuver que nous devons faire suivre encore d'autres inégalités dans ces domaines de pratique soit dit en culturels et autres domaines des marchés économiques en faveur de la sauvegarde de notre patrimoine de la vie des animaux.

■ Actualité Régions :

Bilan 2008 : de plus en plus de directives de prévention et de participation avec des systèmes écolos !

→ **Certaines associations ont contribué à la réalisation de ces projets.**

▪ **Les observations positives écologiques du monde associatif :**

Des politiques municipales qui permettent des productions d'énergies renouvelables qui se sont avérées extrêmement efficaces !

Nos villages sont à l'heure bio !

Exemple de communes modèles à retenir :

« **Silfiac** » et « **Langouët** » en Bretagne : **Eco-construction lotissement en matériaux nobles écologiques, écoles avec panneaux solaires. Toute la population a été consultée.** Les éco-quartiers fleurissent partout : **Angers, Auxerre, Chalon-sur-Saône, Douai, Grenoble, Les Herbiers, Lille, Lyon, Narbonne, Rennes, Paris et bien d'autres villes françaises possèdent actuellement un éco-quartier ou un projet d'éco-quartier. Un temps en retard par rapport à l'Europe, la France est en train de se refaire.**

« Eco-quartier, quartier vert, quartier durable », peu importe le nom, ces nouvelles zones sont toutes bâties selon les principes engagés.

Malgré quelques distinctions, on retrouve de nombreuses caractéristiques communes : réseau de transport en commun et piétonnier importants, éco-conception des bâtiments, économie d'énergie et énergies renouvelables.

Europe : l'aventure a commencé avec une coopérative villageoise : Güssing, petite commune en Autriche est devenue un leader européen de la production d'énergie renouvelable depuis 1994 !

Les défenseurs du monde rural et de notre environnement.

■ Millau recense les communes ANTI –OGM :

En Aveyron, 16 communes ont pris des positions contre les OGM. Parmi elles, huit mairies ont pris des arrêtés d'interdiction de ces cultures : Millau, Centrès, Saint-Rome-de-Cernon, Buzeins, la Bastide-Pradines, Sainte-Eulalie-de-Cernon, Saint-Affrique et Livinhac-le-Haut. Le Préfet de l'Aveyron, en charge du contrôle de la légalité des actes municipaux, leur a demandé d'annuler les arrêtés du fait de la seule compétence du pouvoir étatique sur cette question qui ne tolère l'intervention du maire qu'en cas de péril imminent. Pour le préfet, ce péril

imminent n'est pas caractérisé "puisque'actuellement, aucune culture d'OGM n'est autorisée par le gouvernement" !!!

Contact : pe.paraïs@millau.fr ou service-communication@millau.fr

■ **Notre ruralité et les représentations des séniors !**

Nouvelle aventure « la vie des séniors en coopérative »

Municipalité : Mettre à disposition des hectares viabilisés qui participeront à la construction de logements des séniors !

Construction d'un lieu de vie autogéré :

Interview de « Romaine » suppléante FEA aux législatives 2007 (**membre du COPIL 24**). Elle nous précise : « L'écologie et la solidarité, c'est une question de survie, il faut s'entraider aujourd'hui ! ».

Elle a choisi avec sa sœur de partager à plusieurs la dernière étape de leur vie.

L'association « Lo Partage » : des femmes et hommes de 55 à 80 ans.

Juillet/Aout 2008 :

Le Parisien : « *Elles ont inventé la maison de retraite de l'avenir !* »

Le Monde : « *Des femmes du Périgord préfèrent la coopérative d'habitants à la maison de retraite* ».

Articles parus dans les journaux : le Monde ; le Parisien ; le Figaro ; la France autrement ; French news ; Sud Ouest, les Dernières Nouvelles d'Alsace ;

Télé : France 3 Régionale - Radios : radio Monte-Carlo, France inter.

Des initiatives originales qui ont fait leurs preuves en Suisse, au Canada ; au Québec et en Allemagne.

Ex : au Québec : « *Bâtir son quartier* » : 600 coopératives d'habitations-logements pour 10 000 ménages, sur 2 millions et demie d'habitants.

■ **Info : "Statistique sur les associations environnementales d'Aquitaine".**

92% des associations favorables à la création d'un réseau régional des associations environnementales.

Lieu d'échange d'informations et de construction de partenariats inter associatifs (72%), d'animation d'une action globale de réflexion, d'éducation et de mobilisation sur l'environnement (69%), en direction des citoyens (53%), pouvoirs publics (53%), entreprises (44%) et universitaires (39%), de mutualisation de moyens humains et matériels (67%) et groupe de pression des associations et des citoyens vers les pouvoirs publics (56%) et les entreprises (44%), interface entre le monde associatif, les autres acteurs de l'environnement et les citoyens (50%).

Source : Presse France Nature Environnement.

■ Les « éco-gestes » de préparation aux fêtes

Plantation agricole

► Éducation de sensibilisation à l'environnement.

Chaque année, ce sont près de 7 millions de sapins qui sont vendus en France à l'occasion de Noël.

Pour rester écolo, même pendant les fêtes, est-il préférable d'opter pour un sapin naturel ou d'avoir quelles autres idées ?

« Ça peint pour Noël ! »



► Message « Des Mères Veillent en action » 05/12/2008 :

Convivialité chez nous, avec les femmes et les hommes qui nous entourent, mais également avec notre planète. Adoptez des gestes écologiques pour célébrer les fêtes de fin d'année.

Réf site : www.lesmeresveillentenaction.com/

Info à lire : www.mabastide.fr/magazine/magazine-ardeche/ca-peint-pour-noel.html

Voici ces quelques nouvelles, nous pensons à nos voisins de palier, de villages, de départements, de villes et de tous les pays. Nous avons une pensée générale pour la planète. Il y a des nouvelles à profusion de tous côtés du globe.

Nous sommes en contact avec certaines difficultés générales de nos pays. Nous fédérons toutes les actions bienfaitantes des associations et des simples gestes qui vont aider.

Nos rôles contribueront à pouvoir améliorer, sauver, agir de quelque manière que se soit pour favoriser au soutien de nous tous et de notre planète de « Bonnes Fêtes de Fin d'Année ».

Cécile Teulon Chrétien

Coordinatrice de la Commission des Associations.

www.lafranceenaction.com